

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
12 juin 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Lettre datée du 8 juin 2007, adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration que Lam Akol Ajawin, Ministre des affaires étrangères de la République du Soudan, a prononcée à l'Assemblée nationale concernant les sanctions économiques que les États-Unis d'Amérique ont imposées unilatéralement au Soudan (voir annexe).

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Abdalmahmood Abdalhaleem **Mohamad**



**Annexe à la lettre datée du 8 juin 2007 adressée au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration prononcée par le Ministre des affaires étrangères  
à l'Assemblée nationale concernant les sanctions  
que l'Administration américaine a imposées au Soudan**

**5 juin 2007**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
Chers collègues,

J'ai l'honneur de m'adresser aujourd'hui à cette auguste assemblée et de saluer le rôle moteur qu'elle joue dans l'action engagée pour régler les questions nationales et déjouer toutes les tentatives de s'attaquer au Soudan, ce qui suppose de conjuguer nos efforts en vue de défendre les intérêts supérieurs du pays et de préserver ses réalisations.

Vous savez qu'inspirés par l'engagement qu'a pris le Gouvernement d'unité nationale d'instaurer la paix dans tout le Soudan, en particulier au Darfour, nos efforts résolus se poursuivent en vue d'appliquer les divers chapitres de l'Accord de paix pour le Darfour, signé à Abuja le 5 mai 2006 : partage du pouvoir, partage des richesses, arrangements relatifs à la sécurité et Dialogue Darfour-Darfour. Nous avons continué de consentir de réels efforts en vue d'améliorer la situation humanitaire au Darfour en adoptant un certain nombre de résolutions et en prenant des dispositions qui ont abouti, le 28 mars 2007, à la signature du mémorandum d'accord entre le Gouvernement et l'Organisation des Nations Unies, qui a été accueilli favorablement par toutes les parties. Dans cet esprit, le Soudan a continué de collaborer et de coopérer avec l'ONU et l'Union africaine (UA) dans le cadre de plusieurs arrangements et accords : les recommandations formulées à Addis-Abeba le 16 novembre, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et la Déclaration du Président du Conseil de sécurité en date du 19 décembre 2006. Ces documents ont marqué un tournant dans les relations entre le Soudan et l'Organisation des Nations Unies, qui sont passées de la confrontation à l'entière coopération. Ces consultations ont débouché sur l'accord complet conclu entre le Soudan, l'Union africaine et l'ONU concernant le module d'appui renforcé, que j'ai déjà évoqué devant cette assemblée, et le Consensus de Tripoli sur le règlement politique négocié de la situation au Darfour. Elles ont été suivies d'autres rencontres à Riyad, Addis-Abeba et Tripoli.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,

Comme je vous l'ai déjà expliqué, un accord a été conclu avec l'Union africaine et l'ONU sur les points suivants :

1. Il faut accélérer les négociations entre le Gouvernement et les factions non signataires;
2. L'ONU appuiera les forces de l'Union africaine au Darfour à l'aide de deux modules d'appui qui aboutiront finalement à la force hybride.

Les trois parties sont convenues des détails des deux modules d'appui (initial et renforcé) dont l'application a déjà commencé. Le Soudan a également approuvé le mandat du Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour et sa nomination.

Vendredi dernier, le 25 mai 2007, nous avons reçu une proposition de l'ONU concernant la dernière phase, à savoir la force hybride, que nos autorités compétentes étudient actuellement afin que notre délégation puisse prendre part à la rencontre tripartite qui se tiendra prochainement à Addis-Abeba en vue d'examiner les détails de cette phase finale. Puis, conformément aux accords qui seront conclus à Addis-Abeba, l'ONU devrait adopter une résolution sur le financement de la force hybride au Darfour et les pays africains devraient fournir les forces supplémentaires requises.

S'agissant du règlement de paix négocié, les participants à la réunion tenue à Tripoli les 28 et 29 avril ont adopté le Consensus de Tripoli, document qui établit le processus de mise en œuvre d'une paix négociée dans lequel l'UA et l'ONU serviraient de médiateurs par l'entremise de leurs envoyés, Jan Eliasson et Salim A. Salim. On s'emploie actuellement sans relâche à atteindre cet objectif.

Il convient de souligner que les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres membres permanents du Conseil de sécurité ont pris une part active dans les accords d'Addis-Abeba et le Consensus de Tripoli, qu'ils ont approuvés.

En ce qui concerne l'application de l'Accord de paix pour le Darfour, beaucoup de progrès ont été accomplis dans les domaines du partage du pouvoir, du partage des richesses et des arrangements relatifs à la sécurité, comme il a déjà été rendu compte à cette assemblée.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,

Malgré les efforts réels déployés, que j'ai récapitulés ici et qui, comme vous le savez, sont parvenus à un stade avancé, laissant augurer un règlement rapide de la question du Darfour, l'Administration américaine a, comme à son habitude, pris des mesures qui ne peuvent être décrites que comme visant à saper les efforts déployés pour parvenir à un règlement définitif du conflit au Darfour. Le Président américain, George W. Bush, a annoncé, dans une déclaration prononcée le mardi 29 mai 2007, quatre jours seulement après que le Soudan eut reçu les détails de la dernière phase du module d'appui de l'ONU au Darfour, que de nouvelles sanctions seraient imposées au Soudan. Il les a justifiées comme suit :

1. Le génocide se poursuit au Darfour;
2. Le Soudan ne s'est pas acquitté des obligations qui lui incombent et continue de traîner les pieds;
3. Le Gouvernement soudanais n'a pas pris les mesures voulues pour désarmer les milices un an après avoir signé l'Accord de paix pour le Darfour.

On connaît bien ces accusations totalement infondées qui émanent de l'Administration américaine. Les sanctions s'inscrivent dans le contexte des précédents décrets présidentiels, en particulier le décret n° 13067 du 3 novembre 1997, pris par l'ancien Président des États-Unis, Bill Clinton, concernant la saisie des avoirs du Gouvernement soudanais et l'interdiction frappant les opérations

commerciales avec lui, et ceux pris par l'actuel Président George W. Bush, à savoir le décret n° 13400 du 25 avril 2006 concernant la saisie des avoirs de personnalités liées au conflit dans la région du Darfour et le décret n° 13412 du 13 octobre 2006 concernant la saisie des avoirs et l'interdiction frappant les opérations commerciales avec le Gouvernement soudanais. Les dernières sanctions consistent à :

a) Interdire à trois personnalités soudanaises d'effectuer des opérations financières et geler leurs avoirs :

1. Sayed/Ahmed Haroun, Ministre d'État aux affaires humanitaires;
2. Le général de corps d'armée Awad Ibin Auf, Directeur du renseignement militaire;
3. Khalil Ibrahim, Mouvement pour la justice et l'égalité;

b) Interdire l'accès au système financier américain à 31 sociétés accusées de contribuer au conflit au Darfour et interdire par la loi à toute personne ou société américaine d'entretenir des relations commerciales avec elles. Il s'agit des sociétés suivantes :

1. Sucrieries (Assalaya, Guneid, New Halfa, Sennar, The Sudanese Sugar Production Co.);
2. Sociétés pétrolières et minières (Advanced Mining Works Company, Advanced Petroleum, Bashaier, Ram Energy, Hi-Tech. Petroleum Group);
3. Sociétés chimiques et pharmaceutiques (Advanced Chemical Works, Advanced Trading and Chemical Works, Alfara Chem. Co. et Wafra Pharma Laboratory);
4. Sociétés agricoles et sociétés productrices d'huile végétale (Arab-Sudanese Blue Nile Agricultural Co., Arab-Sudanese Seed Co., Arab-Sudanese Vegetable Oil Co. et Gezira Board);
5. Sociétés automobiles (Giad Automotive Industry Co., Giad Cars and Heavy Trucks et Sudan Master Technology);
6. Sociétés de transport (Azza Air Transportation Co. et Sudan Advanced Railways Co.);
7. Sociétés de technologies de pointe (Hi Com, Hi Consult, Hi Tech Group and Advanced Engineering Works, Hi-Tech Chemicals);
8. Sudan Telecommunications Co. (Sudatel);
9. Al Sunut Development Co.;
10. Shiekan Insurance and Reinsurance Co.;

c) Ordonner au Département du Trésor américain d'appliquer les sanctions imposées antérieurement au Soudan;

d) Consulter le Royaume-Uni et les autres alliés des États-Unis en vue de présenter au Conseil de sécurité une nouvelle résolution imposant de nouvelles sanctions internationales au Soudan et aux personnes qui participent à la violence, qui commettent des violations des droits de l'homme et qui entravent le processus de paix au Darfour, décrétant un vaste embargo sur les ventes d'armes au Gouvernement soudanais et lui interdisant d'effectuer des vols militaires au-dessus du Darfour.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,

Le fait que les États-Unis imposent des sanctions au moment où, comme indiqué plus haut, le processus de paix au Darfour est en bonne voie montre que l'Administration américaine commet une erreur d'appréciation et affiche ses mauvaises intentions et sa volonté de faire échouer tous les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique non seulement de la question du Darfour mais aussi de tous les conflits de la région afin de servir ses propres intérêts dans la région. Inutile de vous rappeler la position douteuse qu'avaient adoptée les États-Unis et le Royaume-Uni en avril dernier lorsqu'ils avaient demandé que soient imposées des sanctions au Soudan après que le pays eut approuvé le module d'appui renforcé, décision qui avait suscité la consternation des autres membres du Conseil de sécurité. Ce fait indique que les intentions de ces pays à l'égard du Soudan n'ont rien à voir avec la situation au Darfour ni avec les habitants de cette région.

C'est pourquoi nous nous attendons à ce que les visées des États-Unis sur notre pays persistent et à ce qu'ils continuent de faire pression et de mener des campagnes mensongères, en demandant notamment au Conseil de sécurité d'adopter de nouvelles résolutions concernant le Soudan. Nous nous opposerons fermement à cette attitude en renforçant notre action aux niveaux exécutif, législatif et politique et à l'échelle de la population, en collaboration avec nos alliés internationaux et toutes les forces pacifiques en vue de parvenir à :

- Déjouer les tentatives des États-Unis qui visent à faire que le Conseil de sécurité adopte une résolution imposant des sanctions au Soudan;
- Expliquer l'accord international concernant la force de l'ONU et rappeler aux parties qu'il importe de respecter ce qui a été convenu et de rendre compte de la réaction du Gouvernement soudanais et de sa coopération avec les parties, aux niveaux régional et international, afin d'assurer la réussite du processus politique et de s'inscrire en faux contre les affirmations des États-Unis qui accusent le Soudan de ne pas respecter ses engagements;
- Bien se préparer à la réunion tripartite qui se tiendra prochainement à Addis-Abeba et y faire une intervention ferme et constructive;
- Appeler à renforcer le front interne en révélant les intentions des États-Unis à l'égard du Soudan et les incidences négatives qu'elles ont sur l'unité et la sécurité de notre pays et le bien-être de la population;
- Empêcher que les États-Unis parviennent à isoler le Soudan en faisant campagne pour l'imposition de sanctions et en trompant l'opinion publique internationale en exagérant la gravité de la situation au Darfour. Pour ce faire, il faudra montrer au grand jour ce qui suit :

1. La politique des États-Unis entrave le processus de paix et l'action menée pour parvenir à un règlement car ils incitent les factions non signataires de l'Accord de paix pour le Darfour à camper sur leur positions et à continuer d'aller contre la volonté du peuple soudanais et de la communauté internationale.

2. La politique des États-Unis est à l'évidence contradictoire. Ils ont appuyé l'Accord d'Abuja tout en liant les mains du Gouvernement soudanais, responsable au premier chef de sa mise en œuvre.

3. La politique des États-Unis repose sur la critique délibérée de l'action internationale et des bonnes intentions des partenaires de la paix au Darfour. Elle multiplie les entraves imposées par les non-signataires, crée la confusion, induit en erreur et compromet les relations entre les parties internationales qui s'occupent objectivement de la question.

4. Les sanctions nuisent à l'économie du Soudan et aux intérêts de sa population.

5. Les sanctions américaines découlent des préoccupations politiques internes du Gouvernement américain et sont sans lien avec la situation réelle au Darfour; elles ne sont pas conformes à la position de la communauté internationale, en particulier depuis les décisions prises à la fin de l'année dernière à Addis-Abeba, Abuja et New York.

6. L'attitude américaine est intempestive compte tenu des progrès accomplis dans les domaines de la paix et de la sécurité et de la nette amélioration de la situation humanitaire sur le terrain. Ainsi, l'accord signé le 28 mars dernier entre le Gouvernement soudanais et l'ONU concernant l'amélioration de la situation humanitaire au Darfour a, comme vous le savez, recueilli la faveur des organisations humanitaires internationales travaillant dans la région.

Monsieur le Président,

Les efforts que nous déployons pour lutter contre les pressions américaines ne doivent pas nous détourner de notre objectif de régler le conflit au Darfour. Il nous faut donc nous employer sans relâche à faire progresser la situation au Darfour et à faire aboutir nos négociations avec l'UA et l'ONU.

Nous sommes convaincus que cela nous permettra de déjouer et d'isoler les visées des États-Unis et de gagner le respect et l'appui internationaux nécessaires pour faire triompher la paix et la stabilité au Darfour.

Monsieur le Président,

Je viens d'exposer les grandes lignes des sanctions américaines et la démarche que nous nous proposons d'adopter pour y résister et les déjouer en agissant collectivement avec la collaboration de nos alliés. Ces idées seront décrites en détail dans les plans et programmes de travail qui nous permettront d'atteindre les objectifs souhaités.

Je tiens à rappeler qu'il faut conjuguer notre rejet absolu de l'action des États-Unis avec la réaffirmation de notre position de principe qui se caractérise par notre volonté d'instaurer la paix au Darfour et dans toutes les parties du Soudan moyennant le dialogue pacifique et par le fait que nous acceptons toute assistance sincère permettant de rejeter la violence et la guerre et de protéger les intérêts de notre pays et le bien-être de sa population.

Je vous remercie.

---